

POLITIQUE ISO 20121

À propos de JPB :

Depuis plus de 45 ans, nous mettons à disposition de nos clients, les moyens techniques, logistiques et humains nécessaires à la création d'expériences audiovisuelles originales uniques. Nous sommes convaincus que notre secteur est en pleine mutation, qu'elle soit environnementale, sociale, humaine ou technologique.

C'est pourquoi nous mettons toute notre énergie à anticiper les transformations futures en proposant des solutions innovantes et responsables, adaptées à chaque client.

Nous sommes attachés aux valeurs suivantes pour l'ensemble de nos accompagnements : Engagement, innovation, diversité, inclusion, esprit d'équipe et efficience

Nos enjeux prioritaires :

- **Préserver** → Notre enjeu environnemental est de penser chacune de nos prestations en agissant de manière éco responsable sur la gestion de nos déchets, la maîtrise de nos consommations en ressources naturelles et énergies, en minorant l'impact de nos déplacements tout en encourageant nos collaborateurs à l'utilisation de moyens de transport doux et en veillant à la santé de nos salariés et à leurs conditions de travail
- **Développer** → Notre enjeu territorial est de participer au développement économique local, par une politique d'achats responsable et équitable et d'œuvrer autant que possible à l'inclusion et l'insertion des femmes et des hommes de notre territoire.
- **Améliorer** → Notre enjeu de compétitivité est de perfectionner, par le principe d'amélioration continue déployé sur l'ensemble de nos activités, notre performance économique et sociale pour répondre de manière optimale aux attentes de toutes nos parties prenantes internes et externes.

Nos engagements :

Afin d'atteindre nos objectifs sociaux ,environnementaux et économiques, nous nous engageons à :

- Obtenir et conserver la certification internationale ISO 20121 pour les prestations techniques audiovisuelles : Son, lumière, vidéo, aménagements de JPB et sa filiale SPEAR'HIT, garantissant un système de management responsable de notre activité audiovisuelle et événementielle.
- Anticiper et respecter les exigences légales de notre filière.
- Développer un dialogue constant et constructif avec l'ensemble de nos parties prenantes, les mobiliser et les associer à notre volonté de progresser dans notre démarche de responsabilité.
- Mettre à jour et redéfinir périodiquement le cadre de notre démarche environnementale, sociale et économique, ses objectifs, ses modes d'évaluation et selon les principes de l'amélioration continue.
- Mettre en œuvre les moyens matériels et humains nécessaires à la réussite de nos engagements.

Fait à Plaisir, le 15/04/2024

Hugues Deschaux
Directeur Général associé

